

# FRANCE VÉTÉRINAIRE INTERNATIONAL

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE Année 2012

Mars 2013

Antenne de Paris :

c/o CGAAER  
251 rue de Vaugirard - 75732 Paris Cedex 15  
Tél. +33 (0)1 49 55 60 94 - Fax. +33 (0)1 49 55 81 69

France Vétérinaire International

Siège :

c/o ENSV-VetAgro Sup  
1 avenue Bourgelat - 69280 Marcy-l'Etoile  
Tél. +33 (0)4 78 87 25 45 - Fax. +33 (0)4 78 87 25 48

**e-mail : [contact@fvi-atf.org](mailto:contact@fvi-atf.org)**

Antenne de Montpellier :

c.o CIRAD TA A-15/B  
Campus international de Baillarguet - 34398 Montpellier Cedex 5  
Tél. +33 (0)4 67 59 37 27 - Fax. +33 (0)4 67 59 37 97

# SOMMAIRE

Introduction	P. 1
Axe 1 : FVI fédérateur	P. 1
Axe 2 : FVI opérationnel	P. 6
Axe 3 : FVI stratégique	P. 10
Axe 4 : FVI élargi et fonctionnel	P. 11
Sigles et acronymes	P. 14
Tableau de mobilisation d'expertise	document annexé
Organigramme (mars 2013)	document annexé
Power point « activités opérationnelles »	document annexé

---

## INTRODUCTION

Le plan d'action 2012 s'articule sur les **quatre axes prioritaires** :

1. un axe **FVI fédérateur** : harmonisation du fonctionnement du groupement et respect d'un équilibre entre les membres ;
2. un axe **FVI opérationnel** : développement des activités d'expertise et de formation du groupement ;
3. un axe **FVI stratégique** : réflexions prospectives sur l'évolution du GIP et les thématiques de travail à développer ;
4. un axe **FVI élargi et fonctionnel** : amélioration des pratiques de gestion et de communication entre les 3 sites de FVI

L'année 2012 a été caractérisée par une augmentation très significative du chiffre d'affaires liée plus particulièrement à deux opérations importantes :

- jumelage européen au bénéfice du centre national de veille zoosanitaire de Tunis (Tunisie-France-Italie-Espagne - budget 1,1 m€ sur 2012-2013)
- programme BTSF lot « résidus de médicaments vétérinaires dans l'alimentation » (consortium associant FVI et des bureaux d'études français et étrangers, 0,975 m€ sur 2012-2013)

Ce renforcement du volet **FVI opérationnel** a induit automatiquement une préoccupation renforcée sur le volet **FVI élargi et fonctionnel**, tandis que l'équipe de direction s'est également attachée au développement des volets **FVI fédérateur** (organisation de RESCO attractifs, révision des procédures de sollicitation des membres) et **FVI stratégique** (concertation avec les autres opérateurs métier du regroupement informel « Assistance Technique France » dont FVI fait partie).

### 1. Axe 1 : FVI fédérateur

#### 1.1. Pilotage et animation du réseau

##### Avenant n°4 à la convention constitutive du GIP FVI

Lors de l'AG du 4 avril 2012, les membres avaient adopté un avenant n°4 à la convention constitutive du GIP qui consistait essentiellement à mettre les statuts du GIP en conformité avec la

"Loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit" dite « Loi WASMANN », adoptée le 17 mai 2011, dont le chapitre II traite des "dispositions relatives au statut des GIP".

Un élément important de cet avenant consistait, comme le permettent les nouvelles dispositions introduites par cette Loi, à opter pour une durée indéterminée du GIP, plus compatible avec les engagements contractuels que le directeur est amené à prendre dans le cadre d'appels d'offre qui correspondent souvent à des opérations s'étendant sur un pas de temps de 2 ans ou plus.

Toutefois un décret d'application de la Loi concernant le statut des agents du GIP n'étant pas encore publié il était décidé que cet avenant ne serait introduit dans le circuit de validation ministériel qu'après publication de ce texte et si possible de manière concomitante avec la validation de l'avenant qui concernerait de la même façon le GIP Adecia.

Ce décret d'application n'est pas publié à la date de préparation du dossier de séance. Par ailleurs l'assemblée générale du GIP Adecia susceptible d'adopter cet avenant n'aura lieu qu'en mars 2013. L'avenant n°4 du GIP FVI ne sera donc introduit dans le circuit de validation, au mieux, à partir de cette date.

#### Instances décisionnelles = AG et CA

L'assemblée générale et le conseil d'administration auront été réunis deux fois :

- le 4 avril avec pour principales décisions : l'approbation des comptes 2011, l'approbation d'un nouvel avenant (N°4) qui permette la mise en conformité avec la "Loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit" dite « Loi WASMANN », adoptée le 17 mai 2011, dont le chapitre II traite des "dispositions relatives au statut des GIP".
- le 13 décembre, avec pour principales décisions : l'approbation de la décision modificative n°1 du budget 2012, l'approbation du plan d'action et de l'EPRD 2013.

#### Réseau des correspondants = circulation et échange d'informations

Les correspondants des membres de FVI constituent un outil de communication essentiel entre l'équipe FVI et les experts de la structure à laquelle ils appartiennent. Ils participent pour cela à des réunions thématiques bimestrielles (réunion du réseau des correspondants Resco) et sont contactés par messagerie pour l'information issue de la « veille projets » : opérations potentielles et recherche de candidature d'expertise (sollicitations).

#### Organisation de 6 réunions thématiques « RESCO »

- Resco 49 le 2 février 2012 (8 membres sur 17 = 65%) principalement centrée sur une présentation du SIMV (fonctionnement, objectifs et questions d'actualité) et sur un point de situation sur les opérations en cours.
- Resco 50 le 29 mars 2012 (8 membres sur 17 = 47%) dédié à des exposés sur la maladie de Schmallenberg, nouvelle maladie émergente qui frappe l'Europe, avec des présentations de la DGAI (santé animale et export) et de l'ANSES.
- Resco 51 le 24 mai 2012 (9 membres sur 17 = 53%) consacré à une discussion sur les modalités de conventionnement entre FVI et ses membres pour la mobilisation de l'expertise de leurs agents et sur un point de situation sur les opérations en cours.
- Resco 52 le 5 juillet 2012 (9 membres sur 17 = 53%) qui a été l'occasion de présenter les stratégies de coopérations de plusieurs membres (MAEE assisté par l'AFD, Plan stratégique international du Ministère de l'agriculture, ANSES, AVSF).
- Resco 53 le 27 septembre 2012 (11 membres sur 17 = 65%) principalement centré sur des présentations des activités à l'international des membres de FVI en matière de diagnostic de laboratoire (Adilva, Resolab de la FAO, Jumelage 2013 au Maroc pour les labos « produits de la mer et de l'aquaculture », outil de FOAD sur l'AQ) et sur un point d'actualité sur les opérations en cours.

- Resco 54 le 29 novembre 2012 (8 membres sur 17 = 47%) qui a été l'occasion de présenter les opérations 2012 sous un format destiné à mieux en rendre compte (power point avec un tri selon plusieurs clefs) et qui sera réutilisé à l'occasion de l'Assemblée générale le 13 décembre.

La participation des correspondants aux RESCO est de 8 à 11 membres selon les réunions, c'est-à-dire moindre qu'en 2011, année où la participation moyenne avait été de 10 membres (10 en 2010 ; 11 en 2009). Il y a toutefois de fortes disparités entre les membres:

- nombre de membres ayant participé à 0 RESCO : 3
- nombre de membres ayant participé à 1 RESCO : 0
- nombre de membres ayant participé à 2 RESCO : 3
- nombre de membres ayant participé à 3 RESCO : 0
- nombre de membres ayant participé à 4 RESCO : 5
- nombre de membres ayant participé à 5 RESCO : 4
- nombre de membres ayant participé à 6 RESCO : 2

**Les RESCO sont programmés en 2013 aux dates suivantes : 17 janvier, 21 mars, 14 mai, 4 juillet, 26 septembre, 28 novembre.**

#### Information sur les opérations

Outre la présentation des opérations en cours ou prévisibles à l'occasion des RESCO (**tableau des opérations** systématiquement diffusé et commenté), 77 sollicitations pour appel à candidatures ont été diffusées dans le réseau.

Ce système qui reste efficace en termes d'identification de profils d'expertise recherchés, grâce à l'implication des correspondants dans une redistribution ciblée au sein de leur propre structure, peut cependant être amélioré. Il a été discuté avec les correspondants à l'occasion du dernier Resco de l'année afin d'y apporter des adaptations.

#### Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2011 a été adressé aux membres par messagerie le 14 mars 2011.

#### Site Internet :

Le site est mis à jour de manière régulière en ce qui concerne notamment les opérations en cours. La fréquentation du site Internet se stabilise avec une fourchette de 100 à 150 visites par mois. Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 novembre 2012, 1452 visites ont été effectuées par 859 visiteurs (dont 77% de nouveaux visiteurs) de 89 pays différents (dont 593 visites venant de l'étranger).

#### L'équipe FVI : (organigramme en annexe 3)

Les agents de FVI ont participé à différentes réunions organisées par :

- ADECIA : commission des opérations, réunions d'échanges sur les procédures de gestion, réunions « géographique »,
- la DGPAAT : élaboration du Plan Stratégique International du MAAF, conférence du réseau à l'international,
- la DGAL : réunion des attachés agricoles, coordination des acteurs français impliqués dans le REMESA (Réseau Méditerranéen de Santé Animale) et réunions du REMESA à Rabat et Montpellier (l'organisation de cette dernière réunion ayant été confiée à FVI)
- l'OIE (session annuelle avec rencontre de certains CVOs)
- la Commission européenne (réunion de lancement des programmes BTSF 2012-2013 en présence des opérateurs retenus, réunion de concertation avec les autorités des pays membres sur les programmes BTSF, réunion d'information de la Commission à destination des opérateurs sur les futurs appels d'offres).

Ils ont également participé à des réunions avec les opérateurs partenaires des consortiums auquel participe FVI :

- 3 réunions de programmation du projet EDES organisée à Bruxelles (mars, mai, décembre),
- réunion de concertation pour la mise en œuvre des actions BTSF 2012-2013 et d'autres appels d'offres remportés dans le cadre de consortium.
- 20 ans de GIP Inter à Paris, 20 ans de CEVEO à Marcy l'Etoile
- plusieurs réunions avec les autres opérateurs métier du regroupement informel « Assistance Technique France »,

Un mouvement de personnel a été enregistré au sein de l'équipe avec la mutation d'**Olivier DEBAERE**, nommé chef de bureau à la DGAL à compter du 1<sup>er</sup> avril, et la prise de poste de **Séverine JALOUSTRE** qui lui a succédé à compter du 5 mars.

## **1.2. Communication**

### \* Communication interne :

L'équipe se tient à la disposition des membres qui souhaiteraient qu'une présentation de FVI soit organisée à l'attention des agents de leur structure.

### \* Communication externe :

Comme elle l'avait déjà fait en 2011, la SNGTV a mis un stand à disposition de FVI dans le cadre de ses journées techniques qui se sont tenues du 23 au 25 mai 2012 à Nantes. Un agent de FVI et un agent du Cirad appartenant à l'équipe mixte Cirad-FVI de Montpellier se sont relayés pour assurer une présence continue au stand. Il a été décidé avec le président de la SNGTV que cette participation pourrait dorénavant être envisagée sur un rythme biennal (prochaine en 2014).

FVI a été représenté par son Président, Monsieur Jacques GODFRAIN Et son directeur, au séminaire de lancement du jumelage européen au bénéfice du centre national de veille zoo-sanitaire de Tunis (Tunisie-France-Italie-Espagne) dans lequel FVI joue le rôle d'opérateur. FVI a également participé (président et directeur) à la célébration des 20 ans de CEVEO association membre de CVPFI.

Le directeur de FVI a également eu l'occasion de présenter FVI, à la demande de la partie espagnole, lors de la 52<sup>ème</sup> rencontre bilatérale franco-espagnole tenue à JACA le 21 juin.

## **1.3. Action de formation-sensibilisation aux missions à l'international**

La neuvième session du stage de sensibilisation aux missions de courte durée à l'international a été organisée du 20 au 22 juin 2012 dans les locaux de l'ENSV en partenariat avec Adecia. Il a été ouvert pour la première fois aux membres des opérateurs métier du regroupement informel « Assistance Technique France ». 28 participants ont pu en bénéficier, dont 15 liés au réseau FVI et 12 au réseau Adecia, ainsi qu'1 lié au réseau ADETEF. Il a été décidé qu'en 2013 ce stage serait de nouveau organisé avec un partage des coûts d'organisation entre ces deux structures.

L'organisation par FVI de journées de présentation des « métiers et missions à l'international » pour les étudiants des écoles vétérinaires, se poursuit à l'instar de ce qui a été réalisé en 2009, 2010 et 2011 respectivement à l'ENVA, Oniris et l'ENVT. Cette journée a été organisée à Vetagro Sup le 25 octobre avec un format rénové (présentation des différents métiers à l'international plutôt que des structures de coopération).

Enfin FVI a apporté son concours financier (450 €par bourse) aux stages effectués à l'étranger par un étudiant de 3 des 4 écoles vétérinaires (ENVT, VetAgro Sup, Oniris), sélectionnés par les écoles.

## 2. Axe 2 : FVI opérationnel

### 2.1. Mobilisation d'expertise = modalités opérationnelles

#### Ingénierie de projets:

L'équipe FVI réalise une veille active de projets (base ASSORTIS et divers canaux d'informations) qu'elle fait connaître aux membres au travers du réseau de correspondants.

Il s'agit dans un premier temps de recueillir leur avis quant à une implication éventuelle de FVI et d'experts des structures membres de FVI dans la soumission d'une offre pour la mise en œuvre de ces projets (avis de non-objection).

L'équipe est ensuite conduite à rechercher au sein des membres de FVI, grâce à l'appui des correspondants, des experts pour des missions ponctuelles dans le cadre d'opérations commandées directement par un bailleur de fonds (outil Taiex de la commission européenne notamment) ou sur sollicitation d'un partenaire régulier de FVI, lui-même engagé dans une opération pour laquelle il recherche l'expertise optimale au-delà de son propre vivier d'expertise.

Pour certains projets l'équipe réalise, en concertation avec les membres, le montage d'un dossier de réponse à un appel d'offres. Celui-ci est le plus souvent construit dans le cadre d'un consortium associant plusieurs partenaires de nature institutionnelle différente (bureaux d'étude, administration) et de nationalité différente (France, Espagne, Italie, Allemagne, Pays-Bas, République Tchèque, Lituanie, Lettonie, Pologne, etc.).

Cette politique de participation à des consortia, initiée en 2007 (Coleacp et BTSF pays tiers), renforcée et diversifiée en 2010, donne actuellement entière satisfaction. Elle permet de répondre aux exigences des appels d'offres européens (association de plusieurs Etats membres) et de remporter des appels d'offres grâce à un vivier d'experts élargi, ainsi qu'à la réactivité et au professionnalisme des membres du consortium qui mettent en commun leur savoir-faire. Elle permet en outre de positionner des experts français dans un nombre plus importants d'opérations que FVI ne pourrait en gérer.

Elle conduit également FVI à participer à la dynamique en assurant la coordination et la responsabilité d'opérations dont l'enveloppe est importante, mais se répartit entre plusieurs opérateurs à qui sont « sous-traitées » une partie significative des opérations et donc de la mobilisation de l'expertise. De la même façon FVI est le sous-traitant de certaines opérations dont la coordination et la responsabilité est assurée par d'autres opérateurs.

Ceci conduit à relativiser l'impact de l'augmentation du chiffre d'affaires (environ x 4,5 en 2012 par rapport à 2011) sur l'augmentation du volume d'expertise mobilisée par FVI (environ x 1,5 en 2012 par rapport à 2011). Ceci signifie également que le métier de FVI évolue également, la part d'ingénierie consacrée à la gestion de fonds augmente régulièrement et de façon significative.

Cette évolution semble cependant incontournable car l'association avec d'autres opérateurs devenue indispensable, notamment au regard des critères d'attribution d'offres, ne peut se concevoir que si chacun accepte d'assumer une partie de la charge de gestion. En d'autres termes :

- d'une part les opérations sur lesquelles FVI peut formuler une offre « en solo » sont très réduites en nombre et en volume d'expertise,
- d'autre part, il est illusoire de penser se contenter de « placer » de l'expertise française auprès d'opérateurs gérant des volumes d'expertise plus importants, sans prendre notre part de logistique.

Néanmoins FVI recherchera en 2013 les modalités qui lui permettraient de s'associer à d'autres opérateurs plus organisés pour gérer des opérations logistiques et financières lourdes, et désirant s'associer à un opérateur métier apte à animer un réseau d'expertise mobilisable ce qui doit rester le cœur de métier du GIP.

\* Autres opérations :

FVI peut également simplement faire connaître à l'un de ses membres une offre de participation à projet qui ne lui était pas connue et qui soit susceptible de l'intéresser. FVI n'est alors pas impliqué au-delà de la communication de l'information au membre concerné, sauf si une plus-value peut être apportée par sa participation. Le SIMV est ainsi régulièrement informé des appels à fournitures de vaccins dont FVI a connaissance.

FVI assure également la gestion et l'encadrement de stagiaires en visite de courte durée ou de boursiers (logement, assurance, allocation de vie, appuis divers et recherche de stages, ...) accueillis pour suivre une formation supérieure sur une année (organisée par l'ENSV ou par l'équipe mixte Cirad-FVI à Montpellier).

Enfin, la veille et la prospection peuvent nécessiter l'organisation de missions de prospection : Biélorussie (2010), Ethiopie (début 2011), Serbie (décembre 2011) ou Tunisie (2012).

## **2.2. Mobilisation d'expertise = détail des opérations en 2012**

Les opérations engagées en 2011 se sont poursuivies, tandis que de nouvelles opérations ont été lancées.

Deux d'entre elles doivent être particulièrement signalées dans la mesure où FVI y est en position de leader pour leur mise en œuvre sur 2012-2013 et qu'elles concernent des financements conséquents. Il s'agit :

- du jumelage européen au bénéfice du centre national de veille zoonositaire de Tunis (Tunisie-France-Italie-Espagne - budget 1,1 m€ sur 2 ans): le conseiller résident du jumelage a pris son poste à Tunis et les premières missions ont démarré mi-février. Le séminaire de lancement a été organisé le 19 avril à Tunis et 24 missions d'appui ont été réalisées au 28 novembre 2012. 3 comités de pilotage se sont déjà tenus (avril, août et novembre).
- Du programme BTSF lot « résidus de médicaments vétérinaires dans l'alimentation » (consortium associant FVI et des bureaux d'études français et étrangers, 0,975 m€ sur 2 ans) a également été engagé. La réunion de lancement a eu lieu le 1er février à Bruxelles. 12 séminaires de formation d'une quarantaine de vétérinaires officiels européens sont prévus dont 6 en 2012. Les 5 premiers ateliers ont été réalisés à Prague (2), Riga, Paris et La Valette ou aura également lieu le 6<sup>ème</sup> atelier début décembre 2012. Le total de participants pour 2012 sera de 262 personnes (40 à 47 personnes par séminaire).

FVI a également organisé ou participé à une trentaine d'autres opérations d'importance variable financées par la Commission européenne (majoritairement), la FAO, la France (MAE et MAAF) et l'OIE (classement par montant cumulé décroissant), mais représentant un montant cumulé de près de 0,72 m€

**Ces opérations font l'objet d'une présentation sous forme de diaporama annexé au présent rapport.**

L'ensemble de ces opérations a induit **127 missions d'expertises à l'international** (ainsi que 12 missions en France), dans **38 pays**, pour un total de **80 experts mobilisés** et **747 jours d'expertise** (contre respectivement 37, 172, 392, 454 et 506 pour 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011). **Le tableau synthétique de répartition de ces expertises figure en annexe.**

L'examen de l'origine des experts permet de souligner les points suivants :

- Pour « faire tourner » le système, les agents de FVI doivent eux-mêmes réaliser des missions (préparation d'offres, supervision d'opération, promotion, etc.) pour un total de journées estimé à 12,5 % du volume total ;
- L'activité de FVI ne peut pas se réaliser sans mobiliser également de « jeunes » retraités ayant travaillé dans les organisations membres de FVI (pour 10,5 % du volume). Cette proportion importante s'explique par leur plus grande disponibilité ;

- Des experts français n'appartenant pas aux membres de FVI (consultants et autres organisations pour 8% du volume) et des experts étrangers (3 %) doivent également être mobilisés par FVI, notamment pour compléter le panel d'expertise mobilisable. Ces chiffres ne concernent pas les experts mobilisés par nos partenaires français ou étrangers dans le cadre des consortiums auxquels appartient FVI, à partir de fonds dont FVI assure la responsabilité, mais qui sont délégués à ces partenaires (jumelage et BTSEF « résidus de médicaments vétérinaires dans l'alimentation ») ;
- Les experts les plus largement mobilisés sont ceux du CGAAER (19,5 %) et des services déconcentrés du ministère de l'agriculture (14,5%), mais aussi ceux de l'Adilva (11 %) ;
- Viennent ensuite les experts des ENVs (7,5% y. c. l'ENSV), du Cirad (6%) et de la DGAI (6,5 %) ;
- L'institut de l'Elevage a fourni 1% du volume d'expertise, tandis que les autres membres de FVI (ANSES, AVSF, CVPFI, DGPAAT) ont fourni environ 0,5 % de l'expertise ou bien n'y participent pas (Infoma, SIMV, DGER, MAE).

Il y a donc une forte disparité parmi les membres de FVI sur le plan de la fourniture d'expertise. Elle tient essentiellement aux types de missions d'expertise existantes sur le marché (domaine régalién, domaine du laboratoire et de la formation ou des maladies exotiques essentiellement) qui ne permet pas de « servir » tous les membres, mais aussi à la disponibilité des experts (Anses par exemple).

FVI continuera à travailler à un élargissement du spectre d'expertise mobilisée, comme il l'a fait par le passé puisque par exemple l'expertise de l'Adilva, qui faisait l'objet d'une sollicitation moyenne de 30 journées de 2009 à 2011 est sollicitée pour 80 journées en 2012.

FVI s'attachera également à prospecter des opportunités plus favorables à l'Institut de l'élevage (thématique de l'identification animale notamment) à CVPFI (pratique clinique, gestion de cabinet et d'organisations professionnelles, ordre vétérinaire), au SIMV ainsi qu'à l'Infoma (dont les compétences pourraient d'ores et déjà être plus fortement impliquées, mais dont les agents ne répondent pas aux sollicitations adressées dans le réseau).

FVI a également organisé l'accueil de 7 délégations étrangères (25 personnalités accueillies pour un total de 65 homme/jour) en mobilisant 35 journées d'expertise en France (essentiellement DGAI et services déconcentrés du MAAF) pour l'organisation de ces accueils.

### **2.3. Formation en élevage et médecine vétérinaire des régions chaudes**

Le Cirad a confié à FVI l'encadrement de son équipe de cinq agents (UMR CMAEE «Contrôle des Maladies Animales Exotiques et Emergentes») dédiée à l'organisation de la formation en élevage et médecine vétérinaire des régions chaudes. Un agent de FVI, affecté auprès de l'équipe, est chargé de l'encadre. Elle organise ses activités dans le cadre d'un Comité technique, qui outre FVI comprend les unités du Cirad intervenant en élevage et santé animale. Son hébergement et son fonctionnement sont assurés par le Cirad.

Elle intervient dans plusieurs domaines de formation et propose actuellement en France, 5 formations diplômantes de longue durée, 10 formations professionnelles continues (formations qualifiantes) de courte durée. Ces formations, longues ou courtes, diplômantes ou qualifiantes, sont ouvertes aux étudiants et aux professionnels des pays du Sud comme à ceux des pays du Nord.

Cette offre est portée à la connaissance des publics cibles à travers le site Internet de l'équipe [http://www.Cirad.fr/ur/formation\\_elevage](http://www.Cirad.fr/ur/formation_elevage) (versions en français et en anglais) où l'information est régulièrement mise à jour, et par l'édition annuelle d'un catalogue, diffusé aux niveaux national et international par courrier et courriel.

#### **Formations universitaires**

L'équipe est impliquée dans quatre masters et un CES qui se déroulent en France :



- Master « Santé Animale et Epidémiosurveillance pour les Pays du Sud » (SAEPS) avec l'Université Montpellier 2 et l'ENVT ;
- Master « Elevage des Pays du Sud : Environnement, Développement » (EPSSED) avec l'Université Montpellier 2;
- Master « Productions Animales en Régions Chaudes » (PARC) avec Supagro ;
- Master « Surveillance Epidémiologique des Maladies Humaines et Animales » (SEMHA) avec l'ENVA et les Universités Paris XI, Paris XII ;
- CES « Epidémiologie Animale » avec l'ENVA et les Universités Paris XI, Paris XII.

Elle participe à la promotion de trois Masters à l'étranger (seconde année):

- Master Santé Publique Vétérinaire et Epidémiologie des maladies transmissibles et gestion des risques sanitaires, à l'EISMV de Dakar (Sénégal)
- Master Entomologie Médicale et Vétérinaire, à l'Université d'Abomey-Calavi de Cotonou (Bénin), en collaboration avec l'UM2 et l'IRD,
- Master en Biotechnologies à l'Université d'Eduardo Mondlane (UEM) de Maputo (Mozambique) avec la collaboration de l'IICT (Portugal) et de l'Université de Pretoria (Afrique du Sud).

### **Formations professionnelles**

La formation professionnelle concerne des étudiants, professionnels français et des pays du sud, qui peuvent accéder à 10 formations qualifiantes (faune sauvage, aquaculture tropicale, SIG, pastoralisme, épidémiosurveillance, ...). Parmi ces offres, trois sont disponibles en anglais et sont réalisées dans des laboratoires de référence nationale et internationale du CIRAD de l'unité CMAEE (Diagnostic Influenza aviaire, PPR, PPCB, par analyses PCR et de biologie moléculaire).

### **Formation par la recherche**

Des étudiants engagent des thèses de recherche souvent directement liées à leurs stages réalisés auprès d'équipes de chercheurs du CIRAD dans le cadre de leur seconde année de Master. Ils mettent en application les travaux de recherche développés par les équipes du CIRAD et leurs connaissances acquises à travers les formations reçues.

L'équipe est également spécialisée dans l'accueil de stagiaires, de doctorants et dans l'organisation de modules ponctuels à la demande de professionnels et partenaires/instituts.

### **Formations à la carte**

L'équipe développe également des activités d'ingénierie de formation (appuis au montage de modules et de formations à la carte) et possède des compétences anglophones, permettant d'élargir son rayon d'action aux pays anglophones. En ingénierie, cet appui porte entre autre, sur l'analyse des besoins en formation, l'identification des objectifs pédagogiques, la construction de programmes thématiques, l'élaboration des contenus et du plan de formation (si besoin) et la conception de matériels didactiques adaptés au contexte ciblé (pays du sud).

### **Formations à distance**

Parallèlement, l'équipe est engagée depuis plusieurs années dans la construction d'une offre de formation à distance adaptée aux partenaires du Sud, en tenant compte de leurs spécificités (professionnelles, géographiques, thématiques, ...). Cet investissement dans ce domaine est essentiel en 2012, afin d'atteindre à moindre coût, un public plus important et dans un contexte où il est devenu plus difficile pour les étudiants du Sud d'obtenir bourse et visa pour venir se former en France. Ces outils permettent de proposer des modules « tronc commun » à un public ciblé, et ensuite des modules en présentiel pour un public en quête de spécialisation (blended learning). Ces outils de FOAD seront également développés en prérequis, en préalable à des formations pointues (ex : outils de diagnostic) ou dans un contexte de sensibilisation (outil en AQ pour les laboratoires du sud).

L'équipe a été impliquée avec l'UPR AGIRs dans la réalisation de modules de formation assistée par ordinateur sur la remise à niveau en épidémiologie des maladies animales (RANEMA), la

grippe aviaire et les statistiques en épidémiologie (RANEMA Flu, RANEMA STAT). Des versions en français et en anglais, contextualisées à des zones géographiques ciblées ont été développées (8 versions actuellement). Les différents modules ont été édités sous la forme de CDroms (utilisés dans des ateliers délocalisés et dans les masters) et sont également présents sur la plateforme d'e-learning du Cirad où ils sont accessibles gratuitement (<http://elearning.Cirad.fr/>). L'équipe participe d'ailleurs à l'animation et à la gestion de cette plateforme.

Un projet d'équipe a été élaboré sous l'impulsion du responsable de cette équipe, dès que celle-ci a pu reprendre son activité professionnelle (avril) après un congé de maternité. Celui-ci a été présenté en comité de pilotage mixte Cirad-FVI le 22 octobre 2012 et est présenté dans la partie de ce dossier consacrée au plan d'action 2013.

### **3. Axe 3 : FVI stratégique**

#### **3.1. Groupe informel « Assistance Technique France »**

Un rapprochement a été initié en juillet 2011 avec 7 autres opérateurs métiers de la gouvernance et de la connaissance (Acojuris devenu en 2012 le GIP JCI justice coopération Internationale, Adezia, Adecri, Adetef, Civipol, Gip International travail emploi formation professionnelle, Sfere) pour amorcer une politique de communication commune, échanger des informations sur les activités et les pratiques, examiner les évolutions du marché de l'expertise internationale, fixer des orientations communes face à ses enjeux et le cas échéant partager des outils de travail. Une charte a été signée par les présidents concernés le 18 novembre 2011.

Une plaquette commune a été élaborée pour informer sur le potentiel d'expertise publique que la France peut apporter, sur financement multilatéral ou français, dans les métiers de la gouvernance et de la connaissance. Elle a été largement diffusée dans le réseau des ambassades de France à l'étranger et dans les ambassades étrangères en France ainsi qu'aux directions générales et organisations potentiellement intéressées.

Une présentation de ce groupe informel au ministère des affaires étrangères et européennes (J.B. MATTEI, Directeur Général de la Mondialisation du MAEE, en présence de FEI) a eu lieu le 15 février 2012. Elle a été l'occasion pour la délégation conduite par Jacques GODFRAIN de porter deux demandes :

- Une animation régulière des opérateurs publics par le MAEE, qui ne soit ni juge ni partie. Les opérateurs restent en attente de réunions d'informations et de mobilisation de la part du Quai d'Orsay sur les différentes zones d'intervention et d'intérêt de notre pays, que des financements bilatéraux ou pas y soient prévus.
- Une capacité de synthèse des actions engagées pays par pays, sur financements bilatéraux mais aussi multilatéraux, qui devrait être de la responsabilité du MAEE et de son réseau d'attachés de coopération, au bénéfice des ministres ou parlementaires se déplaçant.

Parallèlement, tout au long de l'année 2012 ont eu lieu des réunions entre les 8 opérateurs auxquelles s'est associé FEI, pour un échange régulier sur les pratiques opérationnelles (marché voyageur, rémunération de l'expertise, montant des per diem, contractualisation avec les membres pour la fourniture d'experts, champ de la TVA, etc.).

Plus précisément FVI a étudié avec ADETEF la possibilité d'un rapprochement permettant à FVI de conduire certaines opérations en s'appuyant sur ADETEF pour la gestion de certains aspects opérationnels. C'est d'ores et déjà le cas pour deux opérations :

- Jumelage Tunisie au profit du CNVZ pour lequel le « portage » (gestions des salaires et indemnités d'expatriation) du conseiller résident du jumelage (CRJ Mme CARPENTIER) est assuré par ADETEF,
- Jumelage court Maroc laboratoires dans le domaine halieutique pour lequel ADETEF va assurer la gestion de l'enveloppe du projet (voyages, rémunérations des experts) en s'appuyant sur FVI pour les aspects « métiers » (2 coordonnateurs techniques).

### **3.2. Renforcement de la politique de partenariat dans le cadre de consortium**

Les opérations conduites avec succès dans le cadre de financements de la Commission européenne (nombreux BTSF, Taïex), OIE (appui à l'EISMV), FAO (Résolab, évaluation biosécurité élevage avicole en Tunisie), AFD (appui à l'autorité sanitaire halieutique de Madagascar) MAEE (évaluation projet GRIPAVI) MAAF (appui à la création de centres de formation de vétérinaires officiels au Maghreb) ont permis de renforcer de manière significative la visibilité de FVI au sein de ces structures.

Par ailleurs la politique de partenariat dans le cadre de consortium a permis de faire connaître FVI et la capacité de mobilisation d'expertise vétérinaire française au sein d'un petit groupe de structures spécialisées dans la mobilisation d'expertise en Europe.

Cette politique d'alliance au sein de consortium est indispensable, notamment pour permettre de répondre aux appels d'offres européens qui d'une part fixent le principe de partenariats entre plusieurs pays membres, d'autre part conduisent à mobiliser une expertise très importante en termes de nombre de journées à laquelle le vivier de FVI ne permettrait pas de satisfaire à lui seul.

La règle dans ce type d'alliance est celle d'un partage des responsabilités. Ainsi tantôt FVI est placé en position de leader associé à des partenaires considérés comme des sous-traitants, tantôt à l'inverse FVI est sous-traitant fournissant l'expertise à un leader qui assure la logistique du projet (organisation de séminaires par exemple). Il n'est pas possible de rester uniquement dans la seconde posture plus confortable ;

FVI est ainsi engagé dans de plus nombreuses opérations qu'auparavant, soit comme leader, soit aux côtés d'un leader. FVI voit de ce fait son chiffre d'affaires évoluer de manière très importante (x 350 % entre 2011 et 2012, x150 % entre 2013 et 2012), ce qui est notamment lié à certaines opérations d'envergure dont FVI assure la responsabilité contractuelle mais qui sont pour partie sous-traitées à nos partenaires de consortium.

Il se développe ainsi, à côté du cœur de métier de FVI (mobilisation d'expertise) un métier de gestionnaire d'opérations significatives sur le plan financier.

## **4. Axe 4 : FVI élargi et fonctionnel**

### **4.1. Gestion et communication interne**

L'objectif est d'assurer un fonctionnement dans des conditions suffisantes de sécurité juridique et financière et d'efficacité, notamment en matière de gouvernance, de management, de procédures comptables et d'organisation interne. L'existence de trois sites d'implantation impose une vigilance particulière sur la communication entre les sites. La multiplication des opérations, l'augmentation du chiffre d'affaires, la gestion centralisée des moyens impose de clarifier les procédures de gestion et mettre en place de nouveaux outils.

La gestion est assurée par une assistante de gestion au siège de FVI, appuyée depuis janvier 2012 à Marcy l'Etoile par une assistante à temps partiel (30%) pour la gestion du jumelage en Tunisie et depuis juin 2012 par une autre assistante à temps partiel (30%) à Paris notamment pour la gestion du projet BTSF « résidus de médicaments vétérinaires dans l'alimentation ». L'équipe de direction s'attache à ces aspects et a :

- échangé avec l'équipe du GIP ADECIA et plus généralement avec le groupe informel d'opérateurs métier « Assistance Technique France » sur un certain nombre de dossiers de gestion (assurance, mobilisation d'expertise, frais de déplacement, etc.) ;
- élaboré un certain nombre de procédures et de documents de gestion et organisé une réunion de travail des agents de FVI, sur les modalités de gestion à Marcy-l'Etoile le 16 octobre 2011 ;
- négocié un éventail de propositions conventionnelles pour membres de FVI relatives aux modalités techniques et financières des mobilisations d'expertise afin de faciliter la mise en œuvre des missions des agents de ces structures. A ce jour ces conventions sont signées avec

la DGAI, le CGAAER, CVPFI et sont finalisées avec le Cirad et AVSF (en attente de signature) ; Les modalités conventionnelles sont également arrêtées en ce qui concerne l'Anses, l'Institut de l'Elevage, le SIMV, mais restent à préciser pour les écoles vétérinaires et l'Adilva ;

- préparé un livret de l'expert (non encore disponible) pour traiter de tous les aspects de l'expertise (logistique, versement des per diem et honoraires, fiscalité, assurance, etc.).
- participé au comité de pilotage de l'équipe mixte Cirad-FVI de formation basée à Montpellier, le 22 octobre 2012 ;
- organisé le transfert de la base de données des opérations de Paris (ministère de l'agriculture) à Marcy (serveur FVI) de manière à ce que celle-ci puisse être accessible depuis chacun des sites et facilite le partage d'informations. Une réunion de formation des agents aura lieu le 18 décembre à Marcy l'Etoile ;
- organisé une visite conviviale du Viaduc de Millau conduite par le Président de FVI le 3 décembre 2012 ;

Les prochaines questions à approfondir sont :

➤ Au plan de la gestion :

- la finalisation et la diffusion du livret de l'expert ;
- la préparation d'outils de suivi technique et financier des projets sur la base de données commune ;
- la préparation de marchés publics (voyagiste en particulier) ;
- l'investigation en ce qui concerne l'opportunité d'assujettissement de FVI à la TVA ;

➤ Au plan de la communication

- l'achat d'un nouveau domaine pour FVI = fvi-atf (pour Assistance Technique France ) qui permette l'hébergement du site FVI (actuellement sur France-vet-international.org) et la gestion d'une adresse de messagerie commune à tous les agents ([prenom.nom@fvi-atf](mailto:prenom.nom@fvi-atf)) ainsi que la gestion d'une boîte institutionnelle (contact@fvi-atf);
- L'adaptation du Logo de FVI pour matérialiser son appartenance au groupe informel « Assistance Technique France » :



- la mise en forme d'indicateurs d'activité de FVI;
- la préparation d'une nouvelle plaquette d'information de FVI qui permette une meilleure visibilité du concept global de santé publique vétérinaire et du modèle sanitaire français (caractérisé par une articulation entre acteurs publics et acteurs privés) que FVI se propose de promouvoir à l'international ;
- la révision du site web de FVI ;
- dans la mesure du possible le dossier demande d'attribution du label « centre collaborateur de l'OIE » à FVI sera réexaminé.

## 4.2. Mouvements de personnel

Les mouvements de personnels enregistrés au cours de l'année 2012 concernent

- Olivier DEBAERE qui a souhaité pouvoir se porter candidat pour occuper un poste de chef de bureau à la DGAI. Sa candidature ayant été retenue, celui-ci rejoint son nouveau poste le 1er avril 2012.

- Séverine JALOUSTRE, Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement (IAE), a pu être recrutée le 5 mars 2012 pour occuper ce poste dorénavant affecté à Marcy l'Etoile.
- Caroline MARCHAL a été recrutée au 1er janvier 2012 pour 2 ans, avec l'accord préalable de l'assemblée générale, du Commissaire du gouvernement et du contrôleur financier. Elle a pris ses fonctions à Marcy l'Etoile à temps partiel (30 %) pour un appui de gestion à l'opération de jumelage avec le CNVZ de Tunis (budget de 1 100 000 € sur deux ans).
- Marie-pierre GLADE a été recrutée au 15 juin 2012, pour 6,5 mois, avec l'accord préalable de l'assemblée générale, du Commissaire du gouvernement et du contrôleur financier. Elle a pris ses fonctions à Paris où sont gérées des opérations importantes, dont certaines avec un budget conséquent (par exemple le programme BTSF lot « Résidus médicaments vétérinaires dans l'alimentation », 975 000 Euros, 6 séminaires à organiser par an, 45 participants par séminaires).

L'année 2013 sera également une année qui enregistrera d'importants mouvements de personnel :

- La poursuite du contrat de Caroline MARCHAL et le renouvellement du contrat de Marie-Pierre GLADE sont budgétés dans l'EPRD 2013 ;
- Marie-Odile KUNTZ a souhaité effectuer une mobilité qui devrait intervenir en février 2013 après 4 ans de service au sein de FVI. Son poste a été proposé pour des candidatures ouvertes jusqu'au 7 décembre 2012 ;
- Vincent PFISTER qui souhaitait une mobilité depuis 18 mois (7 ans de service à l'ENSV service international puis à FVI) semble pouvoir en bénéficier au vu des résultats de la CAP du 29 novembre 2012. Son remplacement avant le printemps 2013 devra être organisé en accord avec le COMAPI ;
- Giles GUIDOT est susceptible de faire valoir ses droits à la retraite au cours de l'année 2013 ;
- Le mandat actuel d'Olivier FAUGERE comme directeur de FVI s'achève le 31 décembre 2013 avec une prolongation possible suivant la décision du conseil d'administration.

# Sigles et acronymes

ADECIA	Agence pour le Développement de la Coopération Internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
ADILVA	Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses
AFSSA	Agence française de sécurité sanitaire des aliments
AVSF	Agronomes et Vétérinaires sans frontières
CEVEO	Coopération et échanges vétérinaires est ouest (ONG)
CGAAER	Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (MAP)
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CVPFI	Coopération vétérinaire privée française à l'international (Association)
DDPP	Direction départementale de protection des populations
DGAL	Direction générale de l'alimentation (MAAPRAT)
DGM	Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (MAEE)
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (MAAPRAT)
DGPAAT	Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (MAAPRAT)
DG SANCO	Direction générale santé des consommateurs (Commission européenne)
DPMA	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (MAAPRAT)
ENSV	Ecole nationale des services vétérinaires
ENVA	Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
Vet Agro Sup	Ecole nationale vétérinaire de Lyon/Enita de Clermont-Ferrand
ONIRIS	Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes Atlantique
ENVT	Ecole nationale vétérinaire de Toulouse
FAO / OAA	Food and agriculture organization / Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FNGDS	Fédération nationale des groupements de défense sanitaire
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (MAEE)
FVI	France vétérinaire international
GF-TADs	Global Framework for the progressive control of Transboundary Animal Diseases
GIP	Groupement d'intérêt public
IFRAI	Initiative française pour la recherche agronomique internationale
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INFOMA	Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture
INRA	Institut national de la recherche agronomique
LVD	Laboratoire vétérinaire départemental
MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
MAAPRAT	Ministère de l'agriculture, l'alimentation, la pêche, la ruralité et l'aménagement du territoire
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMC	Organisation mondiale du commerce
PIF	Poste d'inspection frontalier
RESCO	Réseau des correspondants des membres de FVI
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle (Ambassades de France)
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes
SIMV	Syndicat de l'Industrie et du Médicament Vétérinaire et Réactif
UE	Union européenne